

## La gouvernance participative en débat

Dossier de la rédaction de H2o  
August 2014

### Dans le cadre du projet

intitulé "L'utilisation durable de l'eau dans le bassin méditerranéen", des représentants d'institutions partenaires ont été réunis par le Centre de recherches et technologies des eaux - CERTE, pour discuter de l'aspect législatif de la mise en place d'une nouvelle gouvernance participative de l'eau, en concertation avec les acteurs gestionnaires et utilisateurs de l'eau. Cette troisième concertation entre les différents partenaires a porté sur les textes de régulation de la décentralisation et de l'accès au service de l'eau ainsi que sur l'amélioration de la gestion publique de l'eau en tant que patrimoine national.

La Tunisie est l'un des pays du bassin méditerranéen à posséder un arsenal d'outils législatifs ou réglementaires des plus fournis pour la gestion et l'utilisation de l'eau. Pourtant, leur mise en pratique demeure limitée. Bien que la nouvelle Constitution garantisson le droit à l'eau et l'autonomie administrative et financière des collectivités locales, le système de gouvernance actuel reste encore le fait des institutions publiques et le rôle de l'entité locale se limite souvent à exprimer un besoin en matière. Tout l'enjeu est donc d'assurer une transition d'un système de gestion fortement centralisé vers une gestion locale décentralisée et efficace.

### Les partenaires

sont unanimes : cet objectif ne pourra être atteint que par l'intégration de la société civile aux conseils régionaux, en lui assurant le droit à l'information et à la participation à la prise de décision. La société civile pourra prendre part à tout le processus, de l'étude stratégique jusqu'à la mise en place locale des projets. La première étape serait de définir un ensemble de principes et priorités stratégiques nationales, puis, sur la base de données locales, les potentialités et les besoins de chaque région. La nécessité de considérer d'autres composantes étroitement liées à l'eau telles que l'énergie et/ou la sécurité alimentaire devra être également prise en considération.

Trois tables rondes étaient organisées. Les principales conclusions des participants seront rassemblées dans un Livre blanc.

La Presse (Tunis) - AllAfrica 26-08-2014